

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2014-0229 DC/SED du 12 novembre 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination d'un membre de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

NOR : HASX1430867S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 12 novembre 2014,

Vu les articles L. 161-37 et suivants, L. 165-1 et R. 165-18 du code de la sécurité sociale ;

Vu la décision n° 2013-0092 DC/SED du 24 juillet 2013 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des vice-présidents et des membres de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale ;

Vu la déclaration d'intérêts de M. Gilbert VERSIER ;

Vu le Guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts,

Décide :

Article 1^{er}

M. Gilbert VERSIER est nommé membre titulaire ayant voix délibérative de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale, en remplacement de M. Serge BLOND, démissionnaire.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 12 novembre 2014.

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU